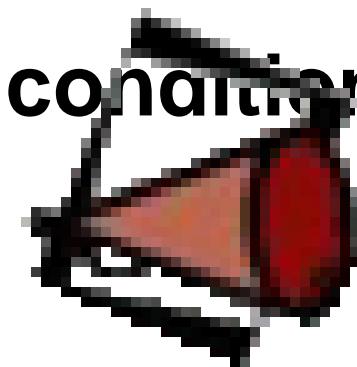


<https://www.pressegauche.org/Politique-d-hebergement-et-de-soins-et-services-de-longue-duree-Des-changements>



Politique d'hébergement et de soins et services de longue durée - Des changements attendus pour améliorer les conditions de vie et de soins

Date de mise en ligne : jeudi 15 avril 2021



(FIQ)

- Communiqués -

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

MONTRÉAL, le 15 avril 2021 - La Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec-FIQ et la FIQ | Secteur privé-FIQP réagissent à la publication de la première Politique d'hébergement et de soins et services de longue durée : des milieux de vie qui nous ressemblent. Plusieurs des orientations proposées reflètent des consensus maintes fois entendus, mais pour lesquels nous attendons des actions depuis des années, notamment l'objectif de tendre vers des soins et services sur mesure étant mieux adaptés aux demandes des patients. De ce fait, les Fédérations soulignent des changements dans le discours de la ministre responsable des Aînés et des Proches aidants pour intégrer des orientations qui relèvent davantage des soins et des conditions d'exercice, plutôt que de viser uniquement l'amélioration des milieux de vie.

« Les professionnelles en soins sont au coeur de la prestation de service dans les milieux d'hébergement. Personne ne peut nier l'importance d'intégrer davantage d'interdisciplinarité dans les équipes de soins, comme le propose la ministre responsable des Aînés. Cependant, la responsabilité des soins infirmiers aux patients relève des professionnelles en soins, tel que le prévoit la LSSSS. Cette responsabilité s'exerce du moment qu'elles sont au chevet des patients, jusque dans la gouvernance des milieux d'hébergement. Pour que les personnes âgées puissent recevoir des soins sécuritaires, dignes et attentionnés, et que la qualité des soins puisse être contrôlée, il faut que le soutien clinique fasse partie intégrante de la politique et du plan d'action qui en découlera. À première vue, cet aspect semble avoir été mis de côté. »

Nancy Bédard, présidente, Fédération interprofessionnelles de la santé du Québec

« Le gouvernement dit avoir tiré des leçons de la pandémie et les avoir inscrits dans sa politique, mais ça se traduit de façon timide, notamment en ce qui a trait à l'imputabilité des gestionnaires. Il peut et doit faire mieux. Cela demeure un enjeu de taille, notamment lorsque viendra le temps d'uniformiser l'accès aux soins et services à la grandeur du territoire. Les défis sont grands pour qu'enfin les changements annoncés s'opèrent. Il faudra répondre aux besoins évolutifs d'une population vieillissante et assurer le financement récurrent de ces orientations. »

Sonia Mancier, présidente, FIQ | Secteur privé-FIQP

Le maintien à domicile : le modèle à privilégier

À l'instar de la ministre responsable des Aînés et des Proches aidants, les Fédérations estiment aussi que la solution pour répondre à la volonté des personnes âgées passe par le maintien à domicile. Il faut dire que depuis 15 ans, les soins et services à domicile sont une priorité autant pour le gouvernement que pour la population, mais les investissements nécessaires à ce que ceux-ci deviennent réellement l'option à favoriser se font encore attendre. Dans le dernier budget, les sommes investies ne permettent pas de concrétiser la volonté de la ministre.

Des effectifs en nombre suffisant

La pandémie a révélé des manquements importants en termes d'accessibilité, de continuité, d'uniformité, de qualité et de sécurité des soins. La politique sur l'hébergement les soulève et les Fédérations s'attendent à ce que le plan d'action donne des moyens pour y répondre. L'encadrement stable et sécuritaire requis en milieu d'hébergement exige des leviers pour stabiliser les équipes et mettre en place les conditions d'exercices attractives, dont les ratios

sécuritaires, en plus d'offrir un meilleur soutien clinique pour attirer et retenir les ressources professionnelles. Bien que la politique en fasse mention, le plan d'action à venir devra prévoir une stratégie robuste d'attraction et de rétention de la main-d'oeuvre pour ce type de pratique clinique. Devant la hausse croissante des listes d'attentes et la volonté du gouvernement de personnaliser les soins, des cibles ambitieuses de recrutement en soins de longue durée devront être fixées. Enfin, un bon nombre de mesures visant la qualité des soins et services, la reconnaissance de la profession, la valorisation des soins aux aînés devront être définies et déployées.